

SAINTE AGATHE DES MONT

Ici bat le cœur des Laurentides

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

ÉLECTION MUNICIPALE DU 2 NOVEMBRE 2025

AVIS PUBLIC est donné par la présidente d'élection aux électrices et aux électeurs de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts lors de l'élection du 2 novembre prochain que :

Postes ouverts

- Sept (7) postes sont ouverts aux candidatures soient le poste de maire (mairesse) et les postes de conseiller (conseillère) aux sièges numéros 1 à 6.

Déclaration de candidature

- Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection à l'adresse indiquée à l'article 8 du présent avis aux jours et aux heures suivants :

HORAIRE	
JOURS	HEURES
Le vendredi 19 septembre 2025	De 9h00 à 11h30
Du mardi 23 septembre au vendredi 26 septembre 2025	De 9h00 à 11h30
Du mardi 30 septembre au jeudi 2 octobre 2025	De 9h00 à 11h30
Le vendredi 3 octobre 2025	De 9h00 à 16h30, en continu

Attention : Aucune candidature reçue après 16h30 vendredi le 3 octobre 2025 ne pourra être acceptée.

Jours de vote

- Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux jours et aux heures suivants :

Jour de vote par anticipation	Samedi, 25 octobre 2025 12h00 à 20h00
	Dimanche, 26 octobre 2025 12h00 à 20h00
Jour du scrutin	Dimanche, 2 novembre 2025 10h00 à 20h00

Vote itinérant

- Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander à votre présidente d'élection, et ce, jusqu'au 20 octobre 2025, de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile. Il en va de même pour votre proche aidant. Les dates et heures du vote itinérant vous seront communiquées par la suite.

Vote par correspondance

- Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas situé sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le lundi 20 octobre 2025.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 17 octobre 2025.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après la date d'envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 à 16h30.

Bureau de la présidente d'élection

6. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : madame Anny Després.
7. Pour toute information additionnelle, nous vous invitons à consulter la page dédiée à l'élection municipale sur le site Internet de la Ville au : vsadm.ca/a-propos/election-municipale/
8. Vous pouvez joindre la présidente ou la secrétaire d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9
Téléphone au 819-326-4595, poste 3350
Courriel à election@vsadm.ca.

Donné à Sainte-Agathe-des-Monts, ce 17 septembre 2025

Me Stéphanie Allard
Présidente d'élection